

Les Réunions du Conseil d'administration de l'association TERA

Cette page présente le mode de fonctionnement des réunions du conseil d'administration (préparation, déroulement, etc...). Ce mode de fonctionnement a été élaboré après deux réunions, en août 2019.

I. Nature de la réunion

Pourquoi nous réunissons-nous ? A quoi nous servent ces réunions?

- Espace de “**partage de problématiques**” : quelqu'un amène un sujet pas encore “finalisé”, partage des informations qui posent question, qui nécessitent des échanges avec les membres du CA. Des conclusions peuvent être tirées, par exemple sur des chantiers qu'il faudrait ouvrir, sur la création d'un groupe de travail, etc..
- Espace de **prises de décision**/de validation : des sujets ont été travaillés (sujets qui peuvent avoir été discutés à un précédent CA, travaillés par un groupe de travail, etc...), et le temps est maintenant de finaliser, valider.
- **Suivi (rapide) des chantiers**. Quelqu'un a dit qu'il ferait qqch: où en est-il ? Conserve-t-il toujours cette mission ? A-t-il besoin de soutien ? Ou bien, on a émis une idée intéressante, à traiter un de ces jours: est-ce le moment ? Utilisation d'un kanban. (https://agora.tera.coop/kanban/?controller=BoardViewController&action=show&project_id=43)

Implication pour le déroulement

- Les sujets sont amenés avec leur statut/leur enjeu.
- Il n'y a pas d'ordre a priori pour les différents espaces: l'ordre des sujets dépend de leur priorité
- Un temps est obligatoirement bloqué pour le suivi des chantiers (ce temps sera ajusté en fonction de l'expérience)

II. Processus de prise de décision

Même si à l'échelle de Tera, le processus de décision est la sollicitation d'avis, nous prenons en CA les **décisions au consentement**, en lui conservant toutes ses étapes (même si un sujet est amené pour une prise de décision, on prendra un temps pour vérifier s'il y a besoin ou non de continuer à nourrir le centre).

Pour les décisions qui semblent moins impactantes, on pourra d'abord vérifier s'il y a consensus, et ne dérouler le processus du consentement que si un besoin d'approfondissement est ressenti (et formulé).

Nous testons pendant 3 mois (septembre-novembre 2019) de ne pas proposer de passage au vote en cas de blocage. Nous nous autoriserons à y revenir si l'on constate des situations de blocage.

Pour info: Les étapes du processus de prise de décision au consentement (voir une présentation détaillée ici: <http://www.athentransition.be/articles/la-prise-de-decision-par-consentement/>):

- “Nourrir le centre” (qui consiste à débattre, amener de la matière).
- Enoncé d'une proposition
- Clarification: demande d'explications sur la proposition à valider
- Réactions à la proposition
- Amendement: en fonction des réactions, le porteur de la proposition peut faire des modifications à sa proposition
- Tour d'objections et travail sur les objections
- Validation ... ou pas si des objections doivent être traitées en dehors du CA

From:

<https://wiki.tera.coop/> - **Wiki Tera**

Permanent link:

<https://wiki.tera.coop/doku.php?id=gouvernance:reunionca&rev=1571133904>

Last update: **2019/10/15 12:05**

